
**Articles de loisirs flottants à utiliser
sur ou dans l'eau —**

**Partie 2:
Informations aux consommateurs**

Floating leisure articles for use on and in the water —

Part 2: Consumer information

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Information des consommateurs	1
4.1 Généralités	1
4.2 Information du consommateur sur le point de vente (informations avant l'achat)	2
4.2.1 Généralités	2
4.2.2 Informations générales devant être fournies	2
4.3 Informations relatives à la préparation avant utilisation	2
4.4 Informations relatives à l'entretien, à la réparation et au stockage	2
5 Exigences relatives à l'impression	3
5.1 Généralités	3
5.2 Durabilité des impressions sur le produit	3
5.3 Langue et taille des caractères pour les informations textuelles en clair apposées sur le produit	3
5.3.1 Exigences	3
5.3.2 Essais	3
6 Étiquette de sécurité du produit	3
6.1 Généralités	3
6.2 Symboles d'information de sécurité supplémentaires	3
6.2.1 Symboles d'information de sécurité supplémentaires relatifs à des avertissements	3
6.2.2 Symboles d'information de sécurité supplémentaires relatifs à une interdiction	5
6.2.3 Symboles d'information de sécurité supplémentaires relatifs à une instruction obligatoire	7
6.3 Signaux de sécurité	11
6.4 Position des symboles d'information de sécurité supplémentaires et des signaux de sécurité	12
6.5 Couleur des symboles d'information de sécurité supplémentaires et des signaux de sécurité	12
6.6 Dimensions des symboles d'information supplémentaires de sécurité et des signaux de sécurité	13
6.7 Affectation des symboles d'information de sécurité supplémentaires	13
7 Instructions	17
7.1 Généralités	17
7.2 Informations de sécurité	17
8 Erreur d'étiquetage	17
Annexe A (informative) Disposition des symboles d'information de sécurité supplémentaires et des signaux de sécurité (exemple)	18
Bibliographie	23

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

L'ISO 25649-2 a été élaborée par le Comité technique CEN/TC 136, *Équipements et installations pour le sport, les aires de jeux, et autres équipements et installations de loisir*, du Comité européen de normalisation (CEN), en collaboration avec le Comité technique ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs*, conformément à l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 25649 se trouve sur le site Web de l'ISO.

Introduction

L'utilisation en toute sécurité des articles de loisirs flottants dépend non seulement de la sécurité et de la fiabilité des produits utilisés, mais aussi d'une connaissance adéquate des risques associés aux activités nautiques par le consommateur/utilisateur. Disposer d'informations correctes lors du choix d'articles de loisirs gonflables est un aspect non moins important. Quel article peut être donné à quel utilisateur? Quelle est la zone d'utilisation adaptée? Quelles performances peuvent être attendues du produit, quelles en sont les limites? Quel est le comportement adapté sur l'eau?

Les enfants en particulier exigent une surveillance et un soin particuliers. Même si les produits couverts par la présente série de normes ne doivent être utilisés que par des nageurs, cela ne supprime pas tous les risques bien connus qui ne peuvent pas techniquement être évités du fait qu'ils dépendent plus du comportement que des performances.

Le présent document couvre donc en particulier tous les aspects liés à l'information du consommateur/utilisateur avant et pendant l'utilisation sur les risques majeurs et le comportement approprié.

Étant donné que les articles de loisirs flottants sont des produits qui sont vendus dans le monde entier, la question de la langue et la compréhensibilité des explications et des informations jouent un rôle important. Au sein de l'Union européenne, l'information des consommateurs doit déjà être fournie en 25 langues différentes. Par conséquent, chaque fois que cela est possible et disponible, des symboles d'information de sécurité supplémentaires et des signaux de sécurité générale peuvent être utilisés pour communiquer des informations importantes et de sécurité à l'utilisateur.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau —

Partie 2: Informations aux consommateurs

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie l'information des consommateurs pour les articles de loisirs flottants classés pour une utilisation sur ou dans l'eau conformément à l'ISO 25649-1.

Le présent document est applicable conjointement à l'ISO 25649-1 et aux parties spécifiques pertinentes (ISO 25649-3 à ISO 25649-7).

NOTE 1 Les exigences de sécurité spécifiques sont prescrites dans les parties spécifiques ISO 25649-3 à ISO 25649-7.

NOTE 2 Les parties spécifiques peuvent contenir des exclusions par rapport aux exigences générales spécifiées dans le présent document et/ou dans l'ISO 25649-1.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 25649-1:2017, *Articles de loisirs flottants à utiliser sur ou dans l'eau — Partie 1: Classification, matériaux, exigences et méthodes d'essai générales*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 25649-1 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>.

4 Information des consommateurs

4.1 Généralités

Les articles de loisirs flottants doivent être accompagnés d'informations adaptées relatives aux produits.

Ces informations doivent avoir pour objectif:

- d'informer avant l'achat (information sur le point de vente);

- d'informer sur la préparation du produit en vue de l'utilisation;
- d'informer sur l'utilisation du produit;
- d'informer sur l'entretien, le stockage et la réparation.

Les symboles d'information de sécurité supplémentaires et les signaux de sécurité indiqués à [l'Article 6](#) peuvent être utilisés pour remplacer le texte et pour communiquer à l'utilisateur toutes les informations pertinentes en matière de sécurité, d'utilisation, de dimensions, etc.

Le symbole d'information de sécurité supplémentaire associé à un risque fatal doit se présenter sous la forme d'une combinaison de ce symbole et d'un texte explicatif. Cette exigence s'applique au symbole «Ce produit ne protège pas de la noyade» (voir [Figure 1](#)).

4.2 Information du consommateur sur le point de vente (informations avant l'achat)

4.2.1 Généralités

Les informations fournies sur le point de vente doivent être indiquées sur l'emballage ou de manière à être remarquées par le consommateur, par exemple sous une couverture transparente. Elles doivent inclure toutes les données pertinentes permettant de répondre aux demandes des consommateurs relatives aux caractéristiques de performance du produit, notamment les données relatives à la forme (aspect) globale et aux dimensions du produit, aux spécifications de l'utilisateur (groupes d'âge, poids, etc., le cas échéant), à la capacité de charge, à la zone d'utilisation, aux performances et aux informations de sécurité pertinentes. Pour transmettre ces informations de manière unifiée et compréhensible, les symboles d'information de sécurité supplémentaires et les signaux de sécurité tels que spécifiés à [l'Article 6](#) doivent être employés. Lorsque cela s'avère nécessaire, les symboles d'information de sécurité supplémentaires et les signaux de sécurité doivent être complétés par un texte clair. L'ordre des symboles d'information de sécurité supplémentaires doit correspondre à une approche cohérente calquée sur la logique d'achat et d'utilisation. Les symboles d'information de sécurité supplémentaires et les signaux de sécurité doivent être regroupés comme spécifié en [6.2](#).

4.2.2 Informations générales devant être fournies

Les informations générales sont les suivantes:

- nom et adresse du fournisseur;
- type d'article, désignation;
- image ou schéma montrant la forme globale de l'article gonflable et ses principales dimensions;
- numéro du présent document.

4.3 Informations relatives à la préparation avant utilisation

Les informations relatives à l'installation et à la préparation avant utilisation doivent être fournies dans la notice d'utilisation. En cas de conception et d'usage simples, elles peuvent être imprimées sur le produit.

4.4 Informations relatives à l'entretien, à la réparation et au stockage

Les informations relatives à l'entretien, à la réparation et au stockage doivent être fournies dans la notice d'utilisation.

5 Exigences relatives à l'impression

5.1 Généralités

Toute impression contenant des informations doit contraster par rapport au fond. Les symboles d'information de sécurité supplémentaires et les signaux de sécurité générale doivent être imprimés comme indiqué à [l'Article 6](#).

5.2 Durabilité des impressions sur le produit

Toutes les informations imprimées sur le produit doivent satisfaire aux exigences de durabilité spécifiées à l'Article 7 de l'ISO 25649-1:2017.

5.3 Langue et taille des caractères pour les informations textuelles en clair apposées sur le produit

5.3.1 Exigences

Les marquages doivent être imprimés ou marqués en relief en lettres majuscules d'au moins 5 mm de haut pour le terme «AVERTISSEMENT» et en lettres minuscules d'au moins 3 mm de haut pour le reste du texte. La couleur peut varier, mais doit toujours être en contraste ou en relief par rapport au fond et être lisible.

Les informations en clair doivent être fournies dans la langue du pays de vente.

5.3.2 Essais

Vérification par examen.

6 Étiquette de sécurité du produit

6.1 Généralités

La présentation des symboles d'information de sécurité supplémentaires et des signaux de sécurité générale apposés sur le produit ou figurant dans la notice d'information fournie avec le produit doit correspondre à celle présentée dans les [Figures 1](#) à [37](#).

6.2 Symboles d'information de sécurité supplémentaires

6.2.1 Symboles d'information de sécurité supplémentaires relatifs à des avertissements

Les symboles d'information de sécurité supplémentaires ci-dessous (affectation du symbole d'information de sécurité supplémentaire, voir [6.7](#)) doivent être précédés du signal d'avertissement représenté à la [Figure 35](#)¹⁾.

1) À l'avenir les symboles d'information de sécurité supplémentaires seront conformes à l'ISO 7010, s'il existe un signal de sécurité enregistré approprié.